



Avis révisé d'audience publique

Le 18 octobre 2021

Réf. 2022-H-06

Révision 1

La CCSN tiendra une audience publique sur la demande de renouvellement du permis d'exploitation de TRIUMF Accelerators Inc. pour ses installations de catégorie IB dotées d'un accélérateur de particules

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce un changement à la date de l'audience publique pour examiner une demande de TRIUMF Accelerators Inc. (TRIUMF) concernant le renouvellement, pour une durée de 10 ans, de son permis d'exploitation pour ses installations dotées d'un accélérateur de particules. Celles-ci sont situées sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, près de Vancouver (Colombie-Britannique).

L'audience publique, qui était prévue, à l'origine, le 9 ou le 10 mars 2022, aura maintenant lieu le 23 ou le 24 mars 2022. Les nouvelles dates d'échéance pour le dépôt des mémoires sont indiquées ci-dessous.

Le permis actuel de TRIUMF, qui vient à échéance en juin 2022, l'autorise à exploiter ses accélérateurs de particules et les installations connexes. Dans sa demande de renouvellement de permis, TRIUMF ne cherche pas à modifier ses activités autorisées actuelles, mais demande par contre à la Commission d'accepter sa garantie financière mise à jour.

Date : 23 ou 24 mars 2022
Lieu : À déterminer (audience virtuelle ou tenue dans la salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa, Ontario)
Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le Web et disponible sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Comme il a été annoncé dans l'avis d'audience publique diffusé le 3 août 2021, la CCSN a offert jusqu'à 35 000 \$ dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de TRIUMF. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN était le 1^{er} octobre 2021.

Le [mémoire de TRIUMF](#), qui sera examiné pendant l'audience, est disponible (en anglais) sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat. Les recommandations du personnel de la CCSN seront disponibles après le **8 décembre 2021**.

En vertu de l'article 19 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui

possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décisions sont invitées à présenter des commentaires sur la demande de TRIUMF. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétariat de la Commission d'ici le **7 février 2022** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission ou sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour demander des documents, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)